L’atrasentan : le premier traitement innovant à bénéficier de « Early and Equitable Fast Access » en Belgique

Compte Test - 2026-08-16 16:31:17 - Vu sur pharmacie.ma

La Belgique vient de franchir une nouvelle étape dans l’accès précoce aux traitements innovants. L’atrasentan, un traitement indiqué dans le traitement de néphropathie à IgA, est le premier médicament à bénéficier de la nouvelle procédure belge « Early and Equitable Fast Access », conçue pour réduire le délai entre l’arrivée d’une innovation thérapeutique et son accès effectif aux patients. La néphropathie à IgA est une maladie rénale chronique caractérisée par l’accumulation d’immunoglobulines A dans les reins. Son évolution peut progressivement altérer la fonction rénale et, chez certains patients, conduire à une insuffisance rénale sévère. L’arrivée de nouvelles options thérapeutiques représente donc un enjeu important dans la prise en charge de cette pathologie. Entrée en vigueur le 1er janvier, la procédure « Early and Equitable Fast Access » permet d’accélérer l’accès à certains médicaments innovants jugés prometteurs. Son principe repose sur l’octroi d’un remboursement précoce et temporaire, sans attendre l’achèvement de l’ensemble du parcours habituel d’évaluation et de remboursement. Pour le ministre belge de la Santé, Frank Vandenbroucke, ce dispositif doit permettre d’éviter aux patients d’attendre plusieurs mois avant de bénéficier d’un traitement nouvellement développé. Le remboursement temporaire vise ainsi à concilier accès rapide à l’innovation et poursuite de l’évaluation du médicament. Le gouvernement belge espère également renforcer l’attractivité du pays auprès des entreprises pharmaceutiques et favoriser une mise à disposition plus rapide des innovations thérapeutiques. Avec l’atrasentan, la Belgique inaugure donc concrètement un dispositif qui cherche à raccourcir le temps d’accès aux nouveaux traitements, particulièrement pour les patients confrontés à des maladies nécessitant de nouvelles options thérapeutiques.